

Le mardi 31 janvier 2012

**FÉÉCUM**  
**Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de  
Moncton**

**Réunion du Conseil d'administration**  
**7h30-8h00**  
**Centre étudiant, Université de Moncton**

**Présences :**

Pier-Luc Brousseau – Administration – vice-président externe  
Alexandra Savoie – AÉÉDUM – vice-présidente externe  
Syffa Aïssata – AÉÉIUM – vice-présidente interne  
Karina Langis – Arts – vice-présidente externe  
Annie Godin – Éducation – vice-présidente externe  
Myriam Thériault – Études familiales - présidente  
Ghislain Leblanc – FÉÉCUM – président  
Olivier Doiron – FÉÉCUM – vice-président activités sociales  
Pierre Losier – FÉÉCUM - directeur général  
Tiffany Raymond – FÉÉCUM – vice-présidente interne  
Éric Levesque – FÉÉCUM – président d'assemblée  
Julie Melanson – FSSSC – vice-présidente sociale d'ESANEF  
Benoit LeBlanc – Ingénierie – vice-président externe  
Brunia Doiron – Kiné & Récréo – vice-présidente externe  
Richard Comeau – Médecine – vice-président externe  
Marie-Eve Cloutier – Nutrition – vice-présidente externe  
Marie-Andrée Légère – Psychologie – vice-présidente externe  
Noémie Bernard Dessailly – Sciences sociales – vice-présidente externe  
Émily Briard – SINF – vice-présidente externe  
Melissa Sullivan – Secrétaire d'assemblée

**1) Ouverture de la réunion**

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 7h30 et donne un petit mot de bienvenue.

## **2) Vérification du quorum et présences**

Le président de la FÉÉCUM vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Malgré quelques absences, il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

## **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Il a seulement quelques points sur l'ordre du jour. Aucune modification apportée.

## **4) Président d'assemblée et secrétaire d'assemblée**

### **Résolution : 4100-FECA-120131**

Le président de l'assemblée, Eric Levesque, n'est pas encore arrivé. Normalement le président de l'assemblée doit être un étudiant, mais la vice-présidente externe des sciences infirmières, appuyé par le vice-président externe d'administration, propose le président de la FÉÉCUM.

*Adoptée à l'unanimité.*

Melissa Sullivan est la secrétaire d'assemblée.

## **5) Présidence d'élections**

Le directeur général de la FÉÉCUM parle du poste de président des élections. Il explique que la FÉÉCUM reçoit rarement un grand nombre d'applications. Cette année, elle a reçu une seule application, celle de Marc-André LeBlanc. Son C-V est circulé aux membres du C.A. Le directeur de la FÉÉCUM parle des expériences antérieures de Marc-André, ainsi que de son implication avec les médias dont le Front. Il était représentant des Aigles à RDI, une émission qui suit l'actualité. Il est au courant de la région et il a des expériences de travail pertinentes. Il était président de l'Association des jeunes francophones du NB et il a gagné quelques prix.

Afin d'éviter un conflit d'intérêts, Marc-André promet de s'abstenir d'écrire de la politique ou des choses qui touchent la FÉÉCUM lors des élections.

### **Résolution : 4101-FECA-120131**

Le vice-président externe d'ingénierie, appuyé par le vice-président externe d'administration, propose Marc-André LeBlanc comme président d'élections.

*Adoptée à l'unanimité.*

Des félicitations sont accordées à Marc-André.

Eric Levesque arrive et prend le rôle de président de l'assemblée.

### **6) Activités sociales**

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM parle du party qui a « floppé ». Il a seulement eu 55 personnes en raison de la tempête. Que The Nycer soit venu ou non, il n'aurait pas eu une grande participation en raison du mauvais temps.

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM explique la situation en disant que The Nycer était supposé venir à Moncton en septembre. Ils ont annulé pour des raisons familiales. Lorsque la FÉÉCUM a annulé les billets d'avion, elle a obtenu un crédit au nom des membres du groupe. Ils avaient besoin d'un Visa pour venir ici de la France, mais ils l'ont mal rempli. Puisqu'ils n'ont pas eu leur Visa, ils devaient voyager en tant que touristes. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM les avait conseillé de ne pas apporter que ce soit pour vendre, mais arrivé aux douanes, ils se sont faits arrêter avec des CDs promotionnels qu'ils avaient l'intention de vendre. Ils ont commencé à mentir aux douanes et ils se sont faits virés de bord.

La FÉÉCUM a payé pour le concert en avance. Le virement bancaire n'est plus recouvrable. Il n'a aucun moyen de recouvrer cet argent.

Le directeur général de la FÉÉCUM explique que le gestionnaire de The Nycer a été pris en France. Les membres du groupe auraient pu faire

demande pour leur Visa immédiatement aux douanes, mais ils ne l'ont pas fait. Au lieu, ils ont choisi de mentir.

La vice-présidente externe des arts demande quelles sont les conséquences de tout cela. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM répond que les conséquences sont avant tout budgétaires. Les membres du groupe seront refusés l'accès au Canada pendant un an. Leur peine a été réduite parce qu'ils l'ont blâmé pour ce qui s'est produit.

Le président des arts demande combien d'argent que nous avons payé pour l'événement. La réponse est 6000\$. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM explique que seulement 15 billets ont été vendus à l'avance. Quatre billets ont été remboursés une fois que les étudiants ont découvert que The Nycer ne pouvait pas venir. Il ajoute qu'il n'avait pas d'option sur le jour de l'événement. Toute la rue Main était morte, mais que ce soit du beau temps ou du mauvais temps, le groupe était supposé jouer le vendredi.

Le vice-président externe d'administration demande pourquoi l'événement n'a pas eu lieu à l'université? Le président de la FÉÉCUM répond que le fait de le faire à l'Osmose ou en ville aurait donné le même résultat en raison de la température. De plus, la FÉÉCUM n'a pas encore reçu l'accord de l'administration disant qu'elle peut faire un autre show à l'Osmose. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM ajoute qu'O2 a donné un commanditaire de 1000\$.

Le vice-président externe d'administration dit que la FÉÉCUM a eu 4 mois pour planifier l'événement, mais les étudiants en ont seulement entendu parler le mardi. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM admet qu'il a manqué un peu de marketing. Il espérait que le monde entrerait de la rue.

La vice-présidente externe des arts demande si cette perte budgétaire affectera les étudiants. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM dit que ça n'affectera pas les autres activités qui seront offertes pour le reste de l'année.

Le président des arts demande s'il aura une poursuite d'intentée. Le directeur général de la FÉÉCUM répond par la négative. La FÉÉCUM ne sera pas poursuivie parce que ce n'est pas elle qui a menti aux douanes. The Nycer ne peut pas poursuivre la FÉÉCUM non plus. D'ailleurs, ça ne vaut pas la peine de poursuivre le groupe en France pour se faire rembourser 5000\$. Les procédures coûteront trop cher.

## **7) Autres**

### **a) Nomination recteur-rectrice**

Le président de la FÉÉCUM a ajouté le point « Nomination recteur-rectrice » à l'ordre du jour simplement pour laisser les membres du C.A. savoir que la FÉÉCUM appuiera la candidature de Raymond Théberge. Si des membres du C.A. s'opposent à cette décision, il les demande de lui laisser savoir. Sinon, il va aller de l'avant.

La vice-présidente externe de psychologie dit qu'elle a manqué la dernière consultation, et demande si elle peut avoir un petit résumé de ce qui s'est passé. Le président de la FÉÉCUM dit qu'ils posaient la question A et Mme Berger ne répondait pas. Elle donnait la réponse à la question B. En revanche, M. Théberge était plus clair et concis dans ses réponses. Il disait que ce qu'il avait d'important était de consulter la communauté et d'avoir accès aux étudiants. C'était un gars avec un sens d'humour et des bonnes réponses. Sa réponse par rapport aux contraintes budgétaires était réaliste, alors que Mme Berger a pris une approche moins réaliste et parlait beaucoup de prélèvements de fonds. Le directeur général de la FÉÉCUM encourage les membres du C.A., ainsi que les autres étudiants à l'université, de faire leurs propres lettres d'appui.

Le président des arts invite les gens à participer à un événement le vendredi 3 février de 11h00 à midi au Carrefour ou au Salon orange.

### **8) Date du prochain C.A.**

Le prochain C.A. aura lieu le dimanche 5 février 2012 à 10h00 dans la salle multifonctionnelle du Centre Étudiant.

## **9)Clôture de la réunion**

Le président de l'assemblée lève la réunion à 8h00 suite à l'épuisement de l'ordre du jour.

Eric Levesque  
Président d'assemblée

Melissa Sullivan  
Secrétaire d'assemblée